

**Muriel HOMO, Directrice du Gihp Normandie, Vice-présidente de Eucree France  
Frédéric Doré, Médiateur culturel au Gihp Normandie Pôle de ressources loisirs  
culture et handicap**

## **Muriel Homo**

Directrice du Gihp Normandie, Vice-présidente de Eucree France

Je voudrais remercier chaleureusement André Fertier et Myrha Govindjee, des amis de longue date très impliqués dans les droits culturels. C'est important d'être avec vous tous aujourd'hui. Je ne vais parler que quelques minutes pour vous situer ce qu'est le Gihp Normandie et le Gihp national. Et je passerai la parole à notre médiateur culturel Frédéric Doré.

Le Gihp Normandie, ça a été tout d'abord la création d'un service de transport pour les personnes handicapées, tous handicaps confondus, qui compte maintenant 4000 usagers de ce service et qui couvre les 71 communes de la métropole Rouen-Normandie. Ce fut une lutte exigeante mais qui nous permet d'aller et de venir. C'est une liberté essentielle.

Il y a eu de multiples actions, comme la bibliothèque sonore régionale. Le retour des personnes empêchées de lire nous revenait et nous avons constitué rapidement un vivier de donneurs de voix, avant même qu'il y ait toutes les facilités numériques. Nous avons créé des cours d'autonomie pour personnes aveugles sur les cinq départements normands. Toujours cela à bout de bras.

Je voudrais faire allusion à la notion de joie. Sans joie, on ne peut pas vivre. Cela fait écho à ce que je viens d'entendre de vous tous. Joie et espérance. Sans joie, il n'y a pas de culture, pas de moteur, pas d'interaction entre les personnes, qu'elles soient âgées, qu'elles aient des déficiences, ou les autres. Dans cette période difficile, n'oublions pas cette notion de joie qui me tient à cœur.

Avant même d'être constitué en pôle de ressources loisirs, culture et handicap, nous avons créé des passerelles avec des compagnies de théâtre, pour avoir des spectacles en fin d'année avec des personnes valides et handicapées. On a rapidement créé des rapports étroits avec les institutions pour que les services transport qui nous tenaient à cœur puissent essaimer à travers la Normandie. Ça n'a pas été un petit boulot.

Avant même de constituer un pôle de ressources, nous nous sommes impliqués dans les maquettes tactiles sensorielles, des outils pédagogiques pour bien des publics, des supports à la visite et que l'on trouve bien trop rarement sur le territoire français. Je me souviens, André, et ça va donner un peu d'humour à notre propos, lorsque nous avons fait ce colloque en 2017, au Sénat, Droits culturels et politiques publiques, tu avais glissé qu'il serait intéressant qu'il y ait une maquette tactile de ce palais du Luxembourg. Bravo. Je suis fière de vous tous, avant même d'avoir entendu tout le reste des interventions. Tout m'a beaucoup touchée.

Pour dire deux mots sur le Gihp national : sur les 13 délégations régionales, il n'y en a que deux qui ont des pôles ressources, culture et handicaps. Grâce à la loi NOTRe de 2015, cela va continuer à essaimer. Il faut communiquer sur tout ce que nous faisons.

Je passe la parole à Frédéric Doré, médiateur culturel du Gihp Normandie.

## **Frédéric Doré**

Bonjour à tous. Je suis médiateur du Gihp de Haute-Normandie. On s'occupe notamment du pôle de ressources. On va apporter peut-être un témoignage de l'état dans lequel les personnes âgées ont subi le confinement.

Effectivement, comme le rappelle André Fertier, il était temps que l'on parle de l'impact du confinement sur les personnes fragiles ou atteintes de handicap ou lié à leur grand âge. Nous souhaitons permettre à nos seniors de garder leur autonomie physique, mais aussi intellectuelle, le plus loin possible. Dans ces conditions, il est normal que nous nous préoccupions du sort de toutes ces personnes qui, après une vie de labeur, entrent dans les maisons de retraite, résidences, foyers ou EHPAD. Il est essentiel pour leur bien-être de veiller à ce que leurs droits culturels ne soient pas bafoués ou spoliés.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, la bibliothèque sonore ou le pôle de ressources loisirs et handicap, qu'est-ce que c'est ? La bibliothèque rayonne sur cinq départements normands. La Seine-Maritime, l'Eure, le Calvados, la Manche. Grâce à Internet, il y a des téléchargements d'ouvrages qui sont possibles sur toute la France. Et sur tout l'espace de la francophonie. La bibliothèque existe depuis 40 ans. Elle mériterait d'être plus connue du grand public, pour aider avec plus d'efficacité ceux qui en ont besoin. Notamment toutes les personnes empêchées de lire. C'est ce à quoi nous nous attachons. Une bibliothèque, cela contribue aussi à l'essor d'une nation. Cette bibliothèque développe un ensemble complexe de liens culturels, qui fondent le sentiment d'une appartenance commune.

Lorsque c'est possible, ici, au pôle de ressources, culture, loisirs et handicap de Normandie, nous privilégions les interactions entre les personnes âgées porteuses d'un handicap et les personnes valides. J'en veux pour exemple les rencontres littéraires que nous organisons en principe une fois toutes les six semaines pour débattre sur une œuvre littéraire. Certaines personnes qui ne peuvent plus lire écoutent les livres audio que nous fabriquons avec les donateurs de voix bénévoles. Nous fabriquons 300 livres par an. C'est déjà pas mal, sachant que les donateurs de voix sont bénévoles.

Discuter de culture, pour certains, dans ces réunions que nous pratiquons, c'est une continuité. Pour d'autres, c'est une grande première. Il en va de même pour les films que nous diffusons une fois par an en audiodescription. Ils sont toujours suivis d'un débat. Les rencontres littéraires et cinématographiques ont été créées par notre médiateur. En 2018, on était en capacité de fournir des documentaires ou des films en audiodescription, qui sont réalisés sur demande par des particuliers ou d'autres organismes.

Suite au Covid-19, nous avons dû reporter nos rencontres littéraires et cinématographiques. C'est considéré par certains adhérents qui sont en difficulté comme un crève-

cœur. Certains qui étaient déjà en difficulté se retrouvent encore plus isolés suite au Covid-19. C'est comme ça que nous l'avons vécu et que nous le vivons encore. Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer du fait de leur handicap, on envoie aussi des CDs dans des maisons de retraite et chez les particuliers. On s'occupe des deux publics. Et on fait aussi partie du réseau national. On a une grande banque de données que l'on anime, avec l'Institut national des jeunes aveugles à Paris, et aussi le réseau Platon, parce qu'on inclut la Bibliothèque nationale de France. On est sur sa plate-forme. On constitue cette fameuse banque de données qui est primordiale pour l'accès à la culture.

On touche pas mal de personnes. Ce qui nous a rassurés, pour être sûr de la pertinence de notre démarche entamée au pôle de ressources, culture, loisirs et handicap, on s'est aussi basés sur les retours des adhérents, des familles. Et on s'est appuyés aussi sur le schéma de l'autonomie. Celui du département et de la Seine-Maritime. C'est quoi ? C'est un schéma départemental qui dresse le bilan de la situation en Seine-Maritime et qui définit des stratégies pour améliorer le quotidien des usagers, tout en privilégiant le handicap.

On a une petite nouvelle à vous donner : nous avons été labellisés droits culturels en Normandie par la région. C'est tout récent. Nous sommes sur un événement qui s'appelle Flaubert 21, qui célèbre le bicentenaire de la naissance de Flaubert. C'est une opportunité formidable pour mettre en pratique les droits culturels, tant pour la région, le département, la ville et tous les acteurs culturels existants sur le territoire.

Le Gihp Normandie est un ardent défenseur des droits culturels. Chacun se rappellera les deux colloques que nous avons faits. Le premier en octobre 2015 : assises régionales droits culturels. Et le deuxième, que nous avons fait le 4 février 2017 au Sénat, au palais du Luxembourg. Ces deux colloques étaient organisés par CEMAFORRE et par le Gihp Normandie. N'oublions personne.

Le Gihp a tenu à s'engager dans l'accomplissement de cet événement de portée nationale, c'est-à-dire le bicentenaire Flaubert 21. Il s'est investi dans plusieurs projets qui ont pour but de faciliter l'accès à l'offre culturelle aux personnes en situation de handicap. La mise en application de ces droits culturels nécessitera quelques aménagements, notamment pour les personnes porteuses d'un handicap. Ça, je le savais. Ce qu'on peut dire, c'est que cette labellisation, du point de vue de la région Normandie, sur la thématique intéressante des droits culturels sur laquelle nous nous sommes penchés et sur laquelle nous sommes actifs, en créant le poste de chargé de projets culturels et droits culturels de la région Normandie, on peut dire que la région Normandie a déjà inscrit les droits culturels au cœur de sa nouvelle organisation.

Ces droits culturels, c'est quand même un encouragement à chaque élu, à chaque chargé de culture, à lancer des actions dans cette direction. Les habitants peuvent les solliciter. Je crois que c'est important qu'on en parle. C'est la première fois que la diversité culturelle est reconnue comme une responsabilité des collectivités. La région Normandie se place à l'avant-garde des reconnaissances des droits culturels des habitants.

Bien sûr, on parle de la loi NOTRe votée en 2015. Qu'est-ce que cela apporte au sein de la région ? Nous, on s'y investit. La région aussi. Divers acteurs également. La région a signé une charte de déclaration avec les acteurs culturels de Normandie. Elle a pour vocation de lever les freins qui empêchent d'accéder à l'offre culturelle. Il s'agit notamment d'agir en faveur de l'accessibilité et de la diversité, et de la parité. De permettre à tous,

sans distinction de sexe, d'origine géographique, de handicap, de langue, d'orientation sexuelle, d'accéder à la pratique culturelle dans une juste et nécessaire égalité. C'est important. Je pense, le Gihp et la région le pensent également, que les droits culturels sont essentiels. Ils vont jouer un rôle essentiel dans l'émancipation culturelle de la population.

Je sais que notre sujet d'aujourd'hui, c'est celui des EHPAD et des personnes qui ont un grand âge. J'étais en train de me poser une question. Hier soir, j'ai vu André Comte-Sponville. Vous allez me demander où je veux en venir. Il nous a rappelé les préceptes de Montaigne. Un esprit sain dans un corps sain : cette maxime m'est venue à l'esprit. Si on s'occupe, comme le disait André Fertier tout à l'heure, uniquement des soins de nursing, qu'advient-il du corps et de l'esprit ? La culture est un élément essentiel du vivre ensemble et de l'épanouissement personnel à tout âge. Moi, je vois cependant deux freins à l'application. Il y a des progrès qui vont se faire. Mais le processus va être lent. À l'heure où nos sociétés pratiquent un jeunisme outrancier, où se situent les EHPAD ? Malgré leurs efforts d'ouverture vers l'extérieur, ils sont tenus à l'écart d'une société qui a peur de la vieillesse, de ce qu'elle représente. Il y a un paradigme à changer. Si, au lieu de privilégier nos jeunes qui ont tout à apprendre, nous privilégions nos vieux et leur expérience ?

Le deuxième point de vue qui m'apparaît comme un frein supplémentaire, c'est qu'il reste nécessaire de développer le décloisonnement entre les instances culturelles et celles du médico-social. Encore trop peu de directeurs n'ont pas ce langage dont ils devraient pourtant s'inspirer.

Je vais en terminer là. Je vais simplement dire qu'il est anormal qu'il n'y ait pas un référent culture dans chaque établissement, résidence ou foyer, maison de retraite. Parce qu'on voit que c'est un poste d'avenir. Ce référent ferait le lien entre les deux secteurs. Entre le secteur gérontologique et le secteur médical, le secteur culturel. Je pense que le référent qui ferait ce lien, ce serait un poste à créer. Je sais que quelque chose s'est brisé. Je vais conclure. Quelque chose s'est brisé dans nos relations socioculturelles. Des choses ont été distendues dans nos liens et même brisées. Mais je crois que les liens culturels nous apporteront une aide à l'avenir pour pouvoir recoller les morceaux.

J'ai dit pas mal de choses. On va en rester là pour le Gihp Normandie, pour le pôle de ressources loisirs, culture et handicap. Merci.

## **Ressources**

Site Internet du Gihp Normandie [www.gihpnormandie.org](http://www.gihpnormandie.org)

Bicentenaire Flaubert : [www.flaubert21.fr](http://www.flaubert21.fr)

Assises Droits culturels & Citoyenneté, Hôtel de Région, Rouen 2015.

[https://www.cemaforre.asso.fr/action\\_territoriale\\_rouen.php](https://www.cemaforre.asso.fr/action_territoriale_rouen.php)

Assises nationales Droits culturels & politiques publiques, Palais du Luxembourg, Paris 2017. [https://www.cemaforre.asso.fr/assises\\_paris\\_2017.php](https://www.cemaforre.asso.fr/assises_paris_2017.php)